

Prenez avis, conformément aux prescriptions de l'alinéa 1.0.1 de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, que la Ville de Saint-Eustache a vendu l'immeuble suivant:

<b><u>Acheteur</u></b>	<b><u>Lot</u></b>	<b><u>Prix</u></b>
Sogestmont inc.	Lot 6 197 800 Cadastre du Québec Circonscription foncière de Deux-Montagnes.	331 176,64 \$

Fait à Saint-Eustache, ce 18<sup>e</sup> jour d'avril 2018.

Le greffier,  
Mark Tourangeau